

La jeunesse de droite lance une initiative pour abolir la taxe professionnelle

Fiscalité

Ressource financière très importante pour certaines communes, cette taxe est jugée injuste et obsolète par le comité d'initiative.

Un comité formé de membres du PLR, du PDC, de l'UDC et des Vert'libéraux lance une initiative cantonale visant l'abolition de la taxe professionnelle que perçoivent les communes. C'est la jeune garde de droite qui est ici à la manœuvre, mais cette taxe a toujours été une cible de ce côté de l'échiquier politique. «La taxe professionnelle est fondamentalement injuste puisqu'elle punit la création d'emplois», critique Darius Azarpey, président du comité d'initiative et conseiller municipal PLR de Collonge-Bellerive.

Imposée par Napoléon à Genève sous le nom de contribution des patentes, elle s'est transformée en 1887 en taxe professionnelle. Unique en Suisse, elle est calculée en fonction du nombre d'employés de l'entreprise (10 francs annuellement par collaborateur), des loyers professionnels payés et du chiffre d'affaires, mais elle ne relève en rien du bénéfice. «Elle est totalement injuste car elle ne tient pas compte de la

situation financière réelle de l'entreprise», commente Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), qui soutient l'initiative.

Délai de mise en œuvre

Conscient que sa suppression poserait de gros problèmes budgétaires à certaines communes, le comité d'initiative prévoit une abolition seulement à partir de

«Cette taxe est fondamentalement injuste puisqu'elle punit la création d'emplois.»

Darius Azarpey Président du comité d'initiative et conseiller municipal PLR de Collonge-Bellerive

2027 «afin de laisser le temps à des alternatives d'émerger». Le manque à gagner serait en effet d'environ 120 millions de francs pour la Ville de Genève, soit un peu moins de 10% de ses rentrées financières. Dans l'ensemble des communes, la taxe rapporte 200

millions. À noter que treize communes la dégrèvent totalement.

Si, individuellement, les membres du comité d'initiative ont quelques idées de solutions alternatives, l'initiative elle-même n'aborde pas cette question. «Notre initiative est également incitative, indique Alain Miserez, premier vice-président PDC au Conseil municipal de la Ville de Genève. Ce sera au Grand Conseil de décider s'il veut proposer une solution de remplacement.»

Les pistes alternatives

Une solution est en fait déjà sur la table. Proposée par le député PDC Sébastien Desfayes, elle consiste en l'introduction d'un seuil en dessous duquel la taxe n'est pas perçue. Ceci, pour épargner les petites entreprises.

D'une autre nature, les pistes évoquées jeudi par le Vert'libéral Marc Wuarin, conseiller municipal de Chêne-Bougeries, visent le remplacement de la taxe professionnelle et l'atténuation des conséquences de sa disparition. Le Vert'libéral pense à la création d'une taxe écologique et à un rééquilibrage automatique de la péréquation intercommunale, les communes privées de la taxe professionnelle ayant moins à verser à la péréquation. **Eric Budry**